

Butagaz lance l'écoConfortique® : une innovation majeure sur un marché de l'énergie en pleine mutation

L'écoConfortique® : un petit pas pour Bob, un grand pas pour le confort

Dans un contexte environnemental où la réglementation évolue (application de la Réglementation Thermique 2012 au 1^{er} janvier 2013), l'objectif de demain est clairement affiché : optimiser l'efficacité énergétique de l'habitat.

Avec 140 000 maisons neuves par an et la mise en application de la RT2012, la part de l'énergie gaz va considérablement augmenter grâce à sa compétitivité en termes de prix, de fiabilité et de confort par rapport à d'autres énergies. Il faut donc trouver une solution de comptage moderne et complète qui réponde aux exigences réglementaires nouvelles.

En relation avec les constructeurs de maisons individuelles et toujours à la pointe de l'innovation, la marque à l'ours bleu lance en 2012 l'écoConfortique®, un concept inédit qui se décline aujourd'hui par une nouvelle offre commerciale packagée à l'attention des clients domestiques avec son "éco-plus" : la Butabox, un dispositif de comptage multi-énergies qui, relié à la box ADSL, permet de mesurer et gérer à distance la consommation énergétique de toute la maison.

Avec l'écoConfortique®, Butagaz propose au consommateur une technologie de pointe, répondant à la norme BBC, pour obtenir un confort optimal tout en maîtrisant sa consommation.



Visuel non contractuel, susceptible d'évoluer.

Butabox Une innovation signée Butagaz

Butabox est un outil intelligent et performant permettant de connaître la consommation énergétique (gaz et électricité) de tous les équipements de la maison pour appréhender son coût et son impact environnemental. Sa vocation : Favoriser une bonne gestion de l'énergie et simplifier le quotidien des consommateurs tout en leur aidant à maîtriser leur budget et défendre leur pouvoir d'achat.

Après une phase de tests consommateurs réussie, la solution Butabox est lancée en septembre puis commercialisée dès janvier 2013, dans un premier temps en exclusivité pour les clients gaz en citerne Butagaz.

Butabox sera ensuite distribuée auprès du grand public dès 2014.

Composition d'un kit Butabox

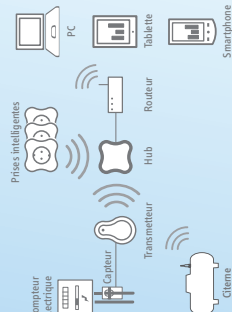


Les dépenses énergétiques de tous les équipements de la maison peuvent être contrôlées et budgétées : la consommation en kWh, kg et % de jauge dans le cas du gaz en citerne, les émissions de CO₂ en kg et les coûts relatifs en euros.

Butabox permet aussi de contrôler à distance l'ensemble des appareils électriques reliés aux prises intelligentes (mise en route ou arrêt de la télévision, du tour, du sèche-linge, gestion de détecteurs de fumées, systèmes de surveillance ou pilotes domotiques,...).

Butabox, comment ça marche ?

Contrôler, analyser et agir sur sa consommation énergétique, c'est désormais possible avec la solution Butabox développée par Butagaz qui accompagne une fois de plus ses clients dans leurs problématiques énergétiques.



Un suivi à distance sur :



Le client peut à tout moment avoir accès à sa consommation grâce à un afficheur local, un accès sécurisé sur une plateforme web et des applications dédiées disponibles sur smartphones et tablettes.

Service innovant de gestion à distance, Butabox est un produit technologique à forte valeur ajoutée, la petite révolution que le marché de l'énergie attendait.

Richesse d'une nouvelle identité visuelle et d'une innovation inédite et exclusive, Butagaz renforce son identité d'entreprise visionnaire et précurseur. Elle réaffirme son leadership et poursuit son développement tout en cultivant sa différence.



Application tablettes et smartphones

* La Réglementation Thermique 2012 (RT2012) a pour objectif tout comme les précédentes réglementations thermiques, de limiter les consommations énergétiques des bâtiments neufs et existants. Elle vise à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments neufs et existants par la loi sur la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement. Cet objectif reprend le niveau de performance énergétique défini par le label BBC-Effinergie. La réglementation thermique envisagée sera, par conséquent, renforcée afin que toutes les constructions neuves présentent, en moyenne, une consommation d'énergie primaire (avant transformation et transport) inférieure à 50 kWh/m²/an contre 150 kWh/m²/an en vertu de la RT2005. (Source : Le Grenelle de l'Environnement)